



HSBC Global Funds ICAV (la « Société »)

3 Dublin Landings
North Wall Quay
Dublin 1

Le présent document est important et requiert votre attention immédiate. Pour toute question relative aux mesures à prendre, veuillez demander conseil à votre courtier, votre conseiller bancaire, votre avocat, votre comptable ou tout autre conseiller financier indépendant. Si vous avez vendu ou transféré toutes vos actions du Fonds mentionné ci-dessous, veuillez transmettre immédiatement le présent avis à l'acheteur ou au bénéficiaire ou, le cas échéant, au courtier, au représentant de la banque ou à l'autre tiers par l'intermédiaire duquel la vente ou le transfert a été effectué, afin qu'il soit remis à l'acheteur ou au bénéficiaire le plus rapidement possible.

Le présent document n'a pas été examiné par la Banque centrale d'Irlande (la « Banque centrale »), et il est possible que des modifications soient nécessaires pour satisfaire aux exigences de la Banque centrale. Le conseil d'administration de la Société (les « Administrateurs ») assume la responsabilité des informations contenues dans la présente Circulaire.

Nous vous invitons à prendre le temps d'étudier ces informations car elles sont importantes.

Nous vous invitons à contacter votre conseiller financier habituel et nous vous rappelons la nécessité et l'importance de bien prendre connaissance du document d'information clé.

25 avril 2024

Cher Actionnaire,

Nous nous référons aux compartiments ci-dessous (les « **Fonds** ») de la Société, dont vous êtes actionnaire :

1. HSBC Global Funds ICAV – US Equity Index Fund
2. HSBC Global Funds ICAV – Multi-Factor US Equity Fund
3. HSBC Global Funds ICAV – Global Equity Index Fund
4. HSBC Global Funds ICAV – Multi-Factor Worldwide Equity Fund
5. HSBC Global Funds ICAV – Shariah Multi Asset Fund

L'objectif du présent courrier est de vous informer des modifications apportées à la Date de règlement des Actions souscrites pour chacun des Fonds, qui doit avoir lieu aux alentours des 27 et 28 mai 2024 (la « **Date de modification** »).

Société immatriculée en Irlande, constituée sous la forme d'une société d'investissement à compartiments multiples de type ouvert, à capital variable et à responsabilité séparée entre ses compartiments.

Numéro d'immatriculation : 467896

Administrateurs : Eve Finn, Feargal Dempsey, Peter Blessing, Suzanne Williams (britannique), Anthony Jeffs (britannique), Simon Fryatt (britannique)

La Société est régie par la Banque centrale d'Irlande.

Contexte

Les marchés du monde entier s'orientent vers des cycles de règlement standard réduits afin de baisser les coûts, d'accroître l'efficacité du marché et de réduire le risque de règlement et de contrepartie. Après une récente période au cours de laquelle la plupart des marchés mondiaux étaient sur un cycle de règlement synchronisé T+2, de plus en plus de marchés se tournent vers le cycle de règlement T+1.

En février 2023, la Securities and Exchange Commission (SEC) américaine a adopté un amendement, applicable au marché américain, qui introduit le cycle de règlement T+1 d'ici le 28 mai 2024. La Canadian Capital Markets Association a également annoncé que le Canada allait opérer la transition la veille du 27 mai 2024. Le Mexique devrait également adopter le cycle de règlement T+1 le 27 mai 2024. D'autres marchés, tels que le Royaume-Uni, l'Europe et l'Australie, devraient globalement suivre cette tendance dans les années à venir.

Modification de la Date de règlement des Fonds

En ce qui concerne les Fonds de la Catégorie 1 de l'Annexe, à compter du 28 mai 2024, le règlement des actions souscrites sera effectué dans un délai de deux Jours ouvrés suivant le Jour de transaction ou tout autre jour que la Société de gestion pourra déterminer et notifier aux Actionnaires, et le règlement des rachats des Parts sera effectué dans un délai de deux Jours ouvrés suivant le Jour de transaction concerné ou tout autre jour que la Société de gestion pourra déterminer et notifier aux Actionnaires.

En ce qui concerne les Fonds de la Catégorie 2 de l'Annexe, à compter du 28 mai 2024, le règlement des actions souscrites sera effectué dans un délai de deux Jours ouvrés suivant le Jour de transaction ou tout autre jour que la Société de gestion pourra déterminer et notifier aux Actionnaires. Le règlement des rachats des Parts sera toujours effectué dans un délai de trois Jours ouvrés suivant le Jour de transaction concerné ou tout autre jour que la Société de gestion pourra déterminer et notifier aux Actionnaires.

Impact sur les actionnaires

Les objectifs d'investissement des Fonds et/ou leur mode de gestion demeureront inchangés. De même, les frais de gestion ou toute autre commission applicable facturés par les Fonds ou toute catégorie d'actions ne changeront pas.

Les Actionnaires sont invités à mettre à jour leurs systèmes et registres, le cas échéant, à la Date de prise d'effet en vue d'éviter tout problème ou toute confusion. Le prospectus, les suppléments et le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) les plus récents sont disponibles dans le Centre du Fonds à l'adresse www.assetmanagement.hsbc.com ou auprès des bureaux de HSBC Asset Management.

Pour toute question éventuelle à l'égard du présent courrier, veuillez contacter votre représentant commercial ou votre conseiller professionnel.

Je vous prie d'agréer, cher Actionnaire, mes sincères salutations.

Administrateur
Au nom et pour le compte de
HSBC Global Funds ICAV

Annexe

Catégorie	Fonds	Date actuelle de règlement des souscriptions	Date actuelle de règlement des rachats	Date actualisée de règlement des souscriptions	Date actualisée de règlement des rachats
1	HSBC Global Funds ICAV – US Equity Index Fund	JT+3	JT+3	JT+2*	JT+2*
	HSBC Global Funds ICAV – Multi-Factor US Equity Fund				
	HSBC Global Funds ICAV – Global Equity Index Fund				
	HSBC Global Funds ICAV – Multi-Factor Worldwide Equity Fund				
2	HSBC Global Funds ICAV – Shariah Multi Asset Fund	JT+3	JT+3	JT+2*	JT+3*

*Ou tout autre jour que la Société de gestion peut déterminer et notifier aux Actionnaires.